



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 24 juin 2019

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

Il y a un mois, l'**Unsa-Education** publiait les résultats de la 7ème édition de son baromètre des métiers. Les bouleversements sont profonds par rapport aux années précédentes, expression d'un véritable mal-être des collègues dans leur travail. Nous observons aussi une rupture de la confiance entre les personnels et leur ministre au sein de l'Éducation nationale.

Si nos collègues sont toujours très nombreux à aimer leur profession (92,7%) et à être heureux de l'exercer (78,7%), de nombreux indicateurs montrent une incompréhension voire une opposition aux politiques menées dans leur secteur d'activité.

Ainsi seulement 10,4% des personnels de l'éducation se disent en accord avec les choix politiques faits contre 20,8% en 2018. Ils ne sont même que 6,5% chez les enseignants. Nous assistons à une dégradation des conditions de travail (jugées satisfaisantes par 34,1%, -9 points). Et seulement 34,8% ressentent de la reconnaissance et du respect dans leur pratique professionnelle (44,1% en 2018).

Le pouvoir d'achat reste la première priorité, en augmentation avec 62,5% (+ 6 points). Les perspectives de carrière ne sont satisfaisantes que pour 13,6% (-6 points) et leur rémunération pas à la hauteur de leur qualification (seulement 11,8% de « à la hauteur », -3 points).

Les questions d'actualité confirment la remise en question des politiques menées. Ainsi 78,8% ne se déclarent pas suffisamment accompagnés dans les nombreuses réformes engagées. 90% se disent préoccupés par le projet de loi de transformation de la Fonction publique.

Concernant la réforme du Lycée, si l'**Unsa-Education** n'appelait pas à un boycott des épreuves du bac, il n'en reste pas moins qu'un sentiment de colère et d'incompréhension persiste chez nos collègues, face à une réforme menée au pas de charge sans réelle concertation, avec en parallèle comme signal fort, la suppression nationale de 2650 ETP dans le second degré dont plus de 99 dans l'académie de Grenoble.

Concernant le projet de loi de transformation de la Fonction Publique, l'**Unsa-Education** tient à redire son désaccord sur le fond, en particulier, sur la modification des instances de dialogue social, sur le recours accru aux contrats ainsi que sur la méthode de dialogue social utilisée depuis plus d'un an. Nous appelons à un changement radical pour la seconde partie du quinquennat afin que les organisations syndicales représentatives soient davantage entendues. Les retours rassurants de vos services lors des dernières CAPA sur la poursuite d'un dialogue social ne suffisent pas à lever notre inquiétude.

Nos collègues des CIO et DRONISEP étaient en grève le 18 juin à l'appel d'une large intersyndicale pour la défense du service public d'orientation de l'Education Nationale et de l'Onisep. Les organisations syndicales, dont l'Unsa-Education, dénoncent le projet de démantèlement de l'Onisep, la suppression de 60% des effectifs dans les Dronisep ainsi que l'expérimentation de mise à disposition des régions des personnels impliqués dans l'orientation des élèves. Cette réforme emblématique de l'orientation, assujettie prioritairement aux besoins économiques locaux, cristallise une conception qui va à l'encontre d'une vision émancipatrice d'une école luttant contre les freins et déterminismes sociaux.

Sur ce dossier, comme sur d'autres, la stratégie de notre ministre qui vise à différer les annonces afin de ne pas rendre de compte aux personnels et aux usagers est inacceptable. De plus, la mise en place des réformes augmente considérablement la sollicitation des PsyEN sans pour autant reconnaître leur rôle.

Concernant les points à l'ordre du jour de ce CTA :

- **L'UNSA Education** rappelle la nécessaire de mise en œuvre d'un plan de formation et d'un accompagnement pour les personnels dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle et de la mise en place des familles de métiers en classe de seconde.
- **L'UNSA Education** est satisfaite de la création de 41,5 ETP d'AED. Il y a longtemps en effet que l'académie n'a pas eu une telle dotation. Il faut que cet effort soit poursuivi à l'avenir afin que toutes les vies scolaires bénéficient de moyens leur permettant de fonctionner sereinement et non plus à flux tendu comme c'est souvent le cas ces dernières années.

59 établissements sur 353 soit 17 % resteront avec un taux de couverture inférieur à 90 % Nous souhaitons que les efforts portent l'an prochain sur ces établissements.

- Le dispositif PIAL est étendu aux 5 départements de l'académie en septembre 2019 avec 49 PIAL sans qu'il nous ait été présenté au préalable de bilan des expérimentations 2018/2019. **L'UNSA-Education** tient à relayer les fortes interrogations de la communauté éducative sur les PIAL concernant leur pilotage, la répartition géographique, le déclenchement de l'aide ainsi que les moyens humains mis à disposition.
- Les AESH, au vu de la circulaire nationale les concernant, restent, comme nous, sur leur faim au regard des mesures annoncées. La généralisation en cours des PIAL, la création d'AESH référents ou le nouveau mode de calcul de leur temps de travail ne peuvent faire oublier la nécessité d'une véritable revalorisation financière en reconnaissance de leur engagement au quotidien au service de l'école inclusive.
- Enfin, **L'UNSA Education** ne peut que soutenir toute initiative qui vise à l'amélioration des conditions de travail de nos collègues. Comme nous l'avons souligné en introduction, seul 34 % d'entre eux les jugent satisfaisantes. La GRH de proximité doit pouvoir être le levier qui permettra d'avancer vers une réelle prise en compte des difficultés rencontrées au quotidien.

Pour l'UNSA Education

Serge RAVEL